

FRAIS DE SCOLARITE 2021-2022 (Facturation annuelle répartie sur 10 mois)

CONTRIBUTION FAMILIALE Indexée sur le quotient familial (QF)		Depuis le 1 ^{er} septembre 2020, la contribution familiale est calculée en fonction de votre quotient familial (attestation à télécharger sur le site de la CAF ou MSA). Le QF pris en compte pour l'année est celui du 1 ^{er} septembre 2021. En l'absence de cette attestation, le tarif appliqué sera celui de la tranche F.		
		ECOLE MATERNELLE	ECOLE ELEMENTAIRE	COLLEGE
Tranche A	inférieur à 700€	430.00 €	405.00 €	500.00 €
Tranche B	compris entre 701€ et 1000€	530.00 €	505.00 €	600.00 €
Tranche C	compris entre 1001€ et 1300€	567.00 €	540.00 €	642.00 €
Tranche D	compris entre 1301€ et 1600€	604.00 €	567.00 €	684.00 €
Tranche E	compris entre 1601€ et 1900€	641.00 €	611.00 €	726.00 €
Tranche F	supérieur à 1901€	678.00 €	646.00 €	768.00 €

RESTAURATION Déjeuner possible le mercredi : ticket repas à 6.35€	Forfait 4 jours (lundi, mardi, mercredi et jeudi)	ECOLE MATERNELLE	ECOLE ELEMENTAIRE	COLLEGE
		734.00 €	756.00 €	783.00 €
TRANSPORT organisé par l'établissement Lignes desservies : Quinçay – Cissé ou Neuville – Mirebeau Transport occasionnel (s'assurer la veille des places disponibles) : ticket à l'unité à 5.35€	Forfait matin ET soir	ECOLE MATERNELLE	ECOLE ELEMENTAIRE	COLLEGE
		604.00 €		
GARDERIE et/ou ETUDE HORAIRES ECOLE de 7h15 à 8h00 et de 16h45 à 18h30 Ticket à l'unité à 4.35€	Forfait matin ET soir	ECOLE MATERNELLE	ECOLE ELEMENTAIRE	COLLEGE
		520.00 €		
		156.00 €		
		364.00 €		

REDUCTIONS pour les fratries	CONTRIBUTION FAMILIALE	Pour le 2 ^{ème} enfant et les suivants (école et collège) : remise de 20%
	RESTAURATION	Applicable sur le plus jeune de la fratrie, pour le 3 ^{ème} enfant et les suivants : remise de 20%
	GARDERIE du soir ETUDE du soir	A partir du 2 ^{ème} enfant (école et collège) : remise de 20%
	TRANSPORT	Pour le 3 ^{ème} enfant : remise de 20 %.